

MODALITÉS D'ÉVALUATION

EPMSP

Exigence préalable CQP Instructeur Fitness : option Cours Collectifs

(30' : 20' d'animation + 10' d'entretien)

Une épreuve pédagogique : le stagiaire encadre un groupe de 8 à 20 personnes. Il est évalué par 2 évaluateurs au sein de l'organisme de formation sur la gestion du groupe au regard de la sécurité individuelle et collective des pratiquants.

Le stagiaire fait un retour sur la séance pédagogique et répond aux questions des évaluateurs.

Exigence préalable CQP Instructeur Fitness : option Musculation et Personal Training

(30' : 20' d'animation + 10' d'entretien)

Une épreuve pédagogique : le stagiaire encadre un pratiquant. Il est évalué par 2 évaluateurs au sein de l'organisme de formation sur la gestion de la séance au regard de la sécurité du pratiquant. Le stagiaire fait un retour sur la séance pédagogique et répond aux questions des évaluateurs.

Les modalités d'évaluation des exigences préalables mises en œuvre par l'organisme de formation sont les suivantes :

- Organiser des situations dans le temps et l'espace adaptées aux spécificités et attentes du public
- Assurer la sécurité du site, des pratiquants et sa propre sécurité
- Démontrer, en toute sécurité, les exercices et gestes techniques du CQP visé
- Transmettre l'éthique et les valeurs du sport.

QCU

Préparer et animer des séances d'initiation et de découverte de « fitness en Cours Collectifs »

Épreuve QCU de 40 questions en 30 minutes (15 minutes par thématiques)

20 questions en anatomie et biomécanique

20 questions en physiologie

Préparer et animer des séances d'initiation, de découverte de « fitness en musculation et personal training »

Épreuve QCU 60 questions en 45 minutes (15 minutes par thématiques)

20 questions en anatomie et biomécanique

20 questions en physiologie

20 questions sur l'équilibre alimentaire

Bloc de compétences 1 : Préparer et animer des séances d'initiation et de découverte de « fitness en Cours Collectifs »

Modalités d'évaluations :

Épreuve 1 (dossier écrit + oral de 30' max)

- Dossier à rendre 2 semaines avant l'épreuve 2.

Présentation de 6 séances CC sur chacun des grands domaines (chaque séance sera numérotée de 1 à 6).

- 30' de soutenance orale.

Épreuve 2 (évaluation technique et pédagogique 45' d'animation et 15' d'oral)

- Évaluation technique et pédagogique de 45' pour 8 pers. incluant le temps de préparation et l'accueil des pratiquants.

- Le candidat annonce aux évaluateurs le numéro des séances présentées.

- Au max, un cours pré chorégraphié (Les Mills...) par domaine.

Bloc de compétences 2 : Préparer et animer des séances d'initiation, de découverte de « fitness en musculation et personal training »

Modalités d'évaluations :

Épreuve 1 (dossier écrit + oral de 30' max)

Tirage au sort du profil de pratiquant 1 mois avant l'épreuve PT (Les profils seront donnés par GESTICERT)

- Dossier à rendre 2 semaines avant l'épreuve PT faisant l'objet de 15' d'oral après l'épreuve PT. (Présentation de 12 séances PT correspondant au thème qui aura été tiré au sort)

- 30' de soutenance orale

Épreuve 2 (5' démo + 25' animation de séance + 15' oral)

- Animation d'une séance en SG de 5 personnes sur 5 ateliers différents sur 2 tours

Épreuve 3 (30' animation de séance + 15' oral)

- Prise en charge individuelle d'un pratiquant pour un coaching de 30'. La séance est choisie par les évaluateurs parmi les 12 séances présentées dans le dossier de l'épreuve numéro 1 (numérotées de 1 à 12). Ce sont les évaluateurs qui demandent au candidat de passer à l'exercice suivant.

Bloc de compétences 3 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Modalités d'évaluations :

Épreuve : Document écrit + 30' d'oral (10' présentation + 20' questions)

- Élaboration d'un écrit dans le cadre d'un stage à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur.

- Au cours de son stage, le candidat doit construire une action de communication soit pour promouvoir une activité qu'il doit mettre en œuvre, soit pour promouvoir un évènement organisé par la structure d'accueil et auquel il participe. Le candidat doit rédiger cet écrit en prenant comme point de départ cette action de communication.
- Avis consultatif du tuteur sur l'écrit (grille d'observation mise à disposition par le certificateur).
- Entretien oral

Bloc de compétences 4 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

Modalités d'évaluations :

Épreuve : 30' d'oral (10' présentation + 20' questions)

- Présentation d'un projet professionnel à partir d'une trame mise à disposition par le certificateur

Bloc de compétences 5 : Participer aux actions de marketing et de vente pour l'acquisition et la fidélisation des adhérents d'une structure de fitness

Modalités d'évaluations :

Épreuve : Dossier écrit + oral 20' de présentation + 15' de questions

- Présentation d'un écrit avec soutenance orale.
- À partir de l'exemple concret de votre structure : explication d'une démarche d'acquisition et de fidélisation client à partir d'un état des lieux et en prévoyant l'évaluation des actions menées.

Le dossier devra comprendre :

- État des lieux
- Concurrence
- Cibles
- Action de prospection vers les nouveaux clients
- Techniques de vente utilisées (action commerciale)
- Action pour la fidélisation
- Évaluation des actions